Transformation des plantes sauvages

OBJECTIFS

■ S'approprier des méthodes de détermination des plantes sauvages dans leur milieu. ■ Appréhender les protocoles d'hygiène (plan de maîtrise sanitaire). ■ Évaluer les démarches à faire pour être en accord avec la réglementation. Objectifs * A10 - Transfor

CONTENU

Jour 1 : 20 Mars
Salades sauvages et plantes aromatiques
■ Confection de pesto, vinaigre, salades. ■ Règles de cueillette.
■ Introduction aux règles d'hygiène, à la réglementation et au HACCP.
■ Mise en réflexion sur le Plan de Maîtrise Sanitaire.

Jour 2 : 9 Avril
Plantes médicinales :
■ Préparations pour plantes médicinales ■ Confection de baume, vinaigre des 4 voleurs, sirop de plantes à base d'infusions, selon les possibilités.
■ Où se fournir en équipement et matières premières ?
■ Perspectives.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FD CIVAM du Gard

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 13/03/2019

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Porteurs de projet non éligibles au Vivea, démandeurs d'emploi, salarié agricoles: nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Claire Breit-Corbière
breit.civamgard@gmail.com
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250
SOMMIERES
Tel. 04.66.77.11.12
N° d'organisme de formation :
91.30.00.40.930

NOTE : repas partagé tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/04/2019	FD Civam Gard 30250 Gard	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages
20/03/2019	FD Civam Gard 30250 Gard	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

THÈMES

Transmission

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)